



NATO UNCLASSIFIED
and
PUBLIC DISCLOSED

PALAIS DE CHAILLOT
PARIS-XVI
Tél.: KLEber 50-20

ORIGINAL: FRANCAIS
21 novembre 1958

NATO CONFIDENTIEL
PO/58/1485

A : Représentants Permanents
Du : Secrétaire Général

Discussions au Conseil sur le Moyen-Orient

En vue de la poursuite des discussions du Conseil sur le Moyen-Orient, je voudrais vous rappeler les principaux documents qui ont traité, au cours de ces derniers mois, des aspects militaires, économiques et politiques du problème.

En ce qui concerne les aspects militaires, le Groupe Permanent a rédigé deux documents : le premier SG 255/2, du 14 août 1958, est intitulé "La Menace sur le flanc de l'OTAN résultant de la pénétration militaire soviétique au Moyen-Orient"; le second, dont le titre est "Considérations stratégiques concernant le Moyen-Orient", constitue le Point III du document PO/58/990 du 21 août 1958.

En ce qui concerne les aspects économiques, une étude préliminaire était contenue sous le Point II du document PO/58/990 du 21 août 1958. Cette étude a été révisée et cette version révisée a été distribuée (RDC/58/403).

En ce qui concerne les aspects politiques, si certaines indications sur les questions qui pourraient être évoquées au cours d'une discussion ont été données dans le document RDC/58/276 du 2 août 1958 (Questionnaire sur le Moyen-Orient), le dernier document de base est celui qui a été distribué le 30 octobre 1958 (RDC/58/387) et qui est intitulé "La situation au Moyen-Orient".

Je voudrais mentionner enfin que le rapport destiné à la prochaine réunion ministérielle sur la situation dans le Moyen-Orient a été achevé par les experts le 12 novembre dernier (AC/119-WP(58)85). Ce document qui est encore à l'état de projet doit être examiné par le Comité politique le 27 novembre afin de recevoir si possible l'accord de tous les membres de ce Comité. Il ne peut donc guère encore être utilisé par le Conseil comme base pour la discussion qu'il aura au cours de sa prochaine réunion.

(Signé) P.-H. SPAAK

NATO CONFIDENTIEL

DECLASSIFIED - PUBLIC DISCLOSURE / DÉCLASSIFIÉ - MISE EN LECTURE PUBLIQUE